

## Article de Juristat

# Une perspective internationale sur les victimes de la criminalité



par Julie Sauvé et Kwing Hung

Décembre 2008  
Vol. 28, n° 10

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-002-X, Vol. 28, n° 10 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Une perspective internationale sur les victimes de la criminalité

Décembre 2008, Vol. 28, n<sup>o</sup> 10

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2008

N<sup>o</sup> 85-002-X, Vol. 28, n<sup>o</sup> 10 au catalogue  
ISSN 1205-8882

Périodicité : irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 85-002-X, Vol. 28, no. 10).

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Signes conventionnels

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Une perspective internationale sur les victimes de la criminalité : faits saillants

- Selon les résultats de l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (EIVC), en 2004, 17 % des Canadiens de 16 ans et plus ont été victimes d'au moins un des 10 types d'infractions mesurés par l'enquête. Le taux global international de victimisation s'établissait à 16 %.
- Le plus haut taux de victimisation au Canada a été enregistré pour des incidents de vol dans une voiture. Pour presque tous les pays ayant participé à l'EIVC, les taux les plus élevés de victimisation ont été observés relativement à des infractions de vol de biens personnels, de vol dans une voiture et de vol de bicyclette.
- Le Canada, au même titre que la Finlande et le Luxembourg, se situait dans les rangs inférieurs relativement à la proportion des incidents (le vol dans une voiture, le vol de bicyclette, l'introduction par effraction, la tentative d'introduction par effraction et le vol de biens personnels) qui ont été signalés à la police. Affichant un taux de 48 %, la proportion de Canadiens ayant signalé avoir été victimes d'un de ces crimes en 2004 était sous la moyenne internationale (53 %).
- En 2004, 86 % des Canadiens de 16 ans et plus estimaient que la police fait un bon ou un excellent travail lorsqu'il s'agit de contrôler la criminalité dans leur quartier. Le Canada, comme la Finlande et les États-Unis, faisait partie des pays où les populations étaient les plus satisfaites du travail des policiers.

## Une perspective internationale sur les victimes de la criminalité

par Julie Sauvé et Kwing Hung

### Résultats de l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité de 2004-2005

Adaptation de la publication *Criminal Victimization in International Perspective — Key findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*<sup>1</sup>

Les données sur la criminalité au Canada sont tirées de deux sources principales, soit les enquêtes dont les données sont déclarées par la police et les enquêtes sur la victimisation auto-déclarée. Les enquêtes menées auprès des services de police permettent de recueillir des données sur les affaires criminelles qui sont venues à l'attention des policiers et celles détectées au moyen d'enquêtes policières. Les données déclarées par la police proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) et sont transmises à Statistique Canada chaque année depuis 1962. Les enquêtes sur la victimisation permettent de saisir des renseignements auprès des répondants sur leur expérience personnelle de victimisation criminelle et de savoir si ces incidents ont été signalés à la police. L'enquête nationale du Canada sur la victimisation est menée tous les cinq ans par Statistique Canada au moyen de l'Enquête sociale générale (ESG)<sup>2</sup>. Ces deux sources de données sont des outils complémentaires afin de connaître la nature ainsi que l'étendue de la criminalité et de la victimisation au Canada.

Le Canada participe également à l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (EIVC). Le cycle le plus récent de l'enquête a été mené en 2004 par Léger Marketing sous la direction du ministère de la Justice Canada. Celle-ci a servi à recueillir de l'information auto-déclarée auprès des populations de 30 pays relativement à leurs expériences de victimisation criminelle<sup>3</sup>. Réalisée à l'aide d'un questionnaire standard, de procédures et de techniques d'enquêtes pour produire des résultats, l'EIVC a permis de relever des défis notamment en comparant des données sur la victimisation entre divers pays.

Bien que les données de l'enquête internationale et celles de l'enquête nationale sur la victimisation (ESG) ne soient pas directement comparables en raison des définitions d'infractions criminelles, des méthodes et des échantillons qui diffèrent, ces données permettent de comparer les résultats du Canada à ceux des autres pays qui ont participé à l'EIVC de 2004-2005<sup>4</sup>. Cet article de *Juristat* a pour objectif de présenter ces résultats en portant notamment sur les taux de prévalence de victimisation<sup>5</sup>, les taux de signalement à la police ainsi que la satisfaction des répondants à l'égard du travail de la police<sup>6</sup>.

- 
1. Enquête internationale sur les victimes de la criminalité et Enquête européenne sur la criminalité et la sécurité.
  2. Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation. Pour obtenir des tendances précises et plus de renseignements sur la victimisation au Canada, l'ESG demeure la principale source de données.
  3. Cinq cycles de l'enquête ont été menés à ce jour, soit en 1989, 1992, 1996, 2000 et 2004-2005; plusieurs pays y ont participé (au total plus de 60 pays ont participé au moins une fois depuis le premier cycle). Le Canada a participé à chacun des cycles. Certains pays ont participé à l'enquête en 2004 et d'autres en 2005. Une importante portion des données de 2004-2005 était dérivée de l'EU ICS.
  4. Van Dijk, Jan, John Van Kesteren et Paul Smit, Tilburg University, UNICRI, ONUDC. 2007. *Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*, La Haye, ministère de la Justice, WODC.
  5. Dans le présent rapport, toutes les différences indiquées sont statistiquement significatives. Dans les cas où l'on fait référence à des taux ou à des proportions qui sont similaires, les différences ne sont pas statistiquement significatives.
  6. L'EIVC permet de recueillir des données sur les 10 crimes conventionnels mais également sur la corruption, la fraude au consommateur, y compris la fraude sur Internet et par carte de crédit, les problèmes liés à la drogue ainsi que les crimes haineux. Également couverts par l'EIVC sont le signalement à la police, la satisfaction à l'égard du travail de la police, les services aux victimes, la peur du crime, le recours aux mesures de prévention du crime et les attitudes face aux sentences.

## Selon les données de l'EIVC, les taux de prévalence de victimisation au Canada se distinguent peu des moyennes internationales

L'enquête internationale permet de mesurer la prévalence de la victimisation de la population de 16 ans et plus en fonction d'une série de 10 infractions (encadré 1). Pour l'ensemble des infractions, les taux de prévalence de victimisation au Canada étaient similaires aux moyennes internationales pour les 30 pays qui ont participé à l'EIVC.

### Encadré 1

L'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (EIVC) permet de recueillir des renseignements sur 10 types d'infractions :

Les infractions contre les biens :

Infractions liées aux véhicules

- Vol de voiture, d'une fourgonnette ou d'un camion (exclut les tentatives de vol)
- Vol d'objets dans un véhicule
- Vol d'une motocyclette, d'une mobylette ou d'un scooter
- Vol d'une bicyclette

Cambriolage (résidence)<sup>1</sup>

Tentative de cambriolage (résidence)

Vol de biens personnels (tels qu'un sac à main, un portefeuille, des vêtements [inclut le vol à la tire])

Les infractions contre la personne :

Infractions de contact

- Vol qualifié ou tentative de vol qualifié (usage de la force ou de menaces)
- Infractions sexuelles (allant des attouchements sexuels importuns au viol)<sup>2</sup>
- Voies de fait ou menaces

Notes :

1. Le terme « cambriolage » est utilisé dans le cadre de l'EIVC. Au Canada, on parle plus souvent d'« introduction par effraction » lorsqu'il s'agit d'un cambriolage.

2. Dans les cycles précédents, la question était posée uniquement aux femmes. Toutefois, dans le cycle de 2004-2005, la question a également été posée aux hommes. Les questions sur les infractions sexuelles n'ont pas été posées dans l'enquête menée en Australie.

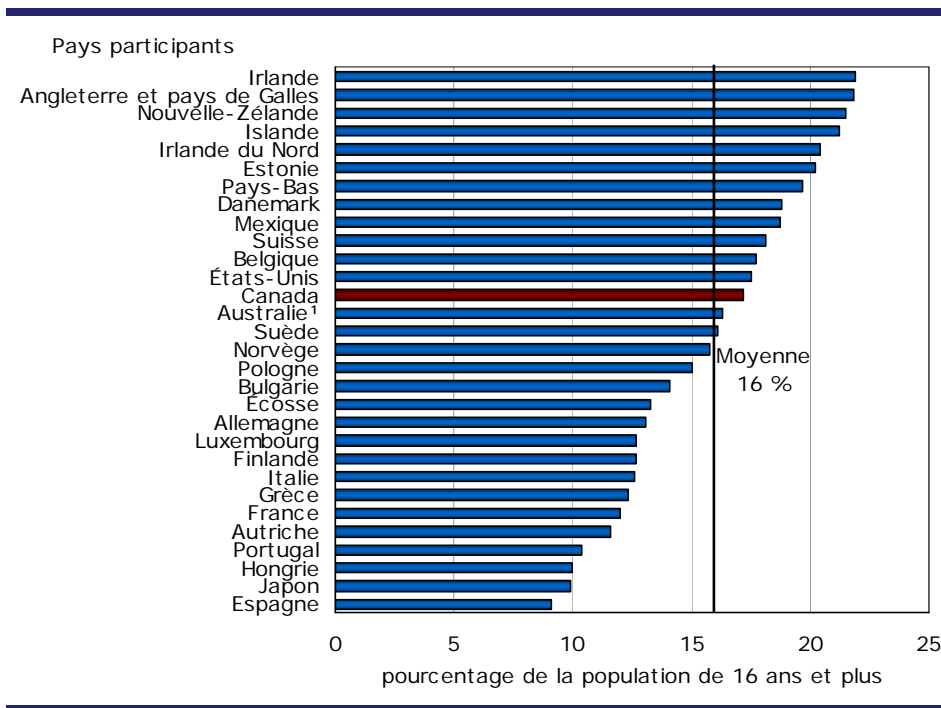
Selon les résultats de l'enquête de 2004<sup>7</sup>, 17 % des Canadiens de 16 ans et plus avaient été victimes d'au moins un acte criminel mesuré par l'EIVC au cours de l'année ayant précédé la tenue de l'enquête. Ce taux était similaire au taux global de victimisation obtenu à l'échelle internationale (16 %) (graphique 1).

Les taux de prévalence de victimisation pour 2004-2005 variaient d'un pays à l'autre, l'Espagne, le Japon, la Hongrie et le Portugal ayant enregistré les taux de victimisation les plus faibles (entre 9 % et 10 %). À l'opposé, l'Irlande, l'Angleterre et le pays de Galles ainsi que la Nouvelle-Zélande figuraient parmi les pays qui ont affiché les taux globaux de victimisation les plus élevés.

7. Bien qu'on fasse référence aux taux de victimisation criminelle de 2004, les incidents de victimisation se sont réellement produits en 2003. Les taux de prévalence pour une période de cinq ans précédant l'enquête sont disponibles, mais la présente analyse se limite à ceux de 2004.

Graphique 1

Selon les résultats de l'EIVC, le taux de victimisation au Canada était similaire à la moyenne des 30 pays participants, 2004-2005



**Notes :** Fondé sur les réponses des victimes d'au moins un des 10 types d'infractions l'année précédant. De façon générale, les différences de moins de 2,5 points de pourcentage entre deux pays ne sont pas statistiquement significatives.

1. Les questions sur les infractions sexuelles ont été exclues de l'enquête en Australie. Par conséquent, il est estimé que le taux national soit de 1% inférieur.

**Source :** Van Dijk, Jan, John Van Kesteren et Paul Smit, Tilburg University, UNICRI et ONUDC. 2007. *Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*.

Pour presque tous les pays ayant participé à l'EIVC, les taux les plus élevés de victimisation ont été observés relativement à des infractions de vol de biens personnels, de vol dans une voiture et de vol de bicyclette. Au Canada, le plus haut taux de victimisation a été enregistré pour le vol dans une voiture. Près de 5 % des personnes de 16 ans et plus s'étaient fait prendre un bien qui se trouvait à l'intérieur de leur véhicule.

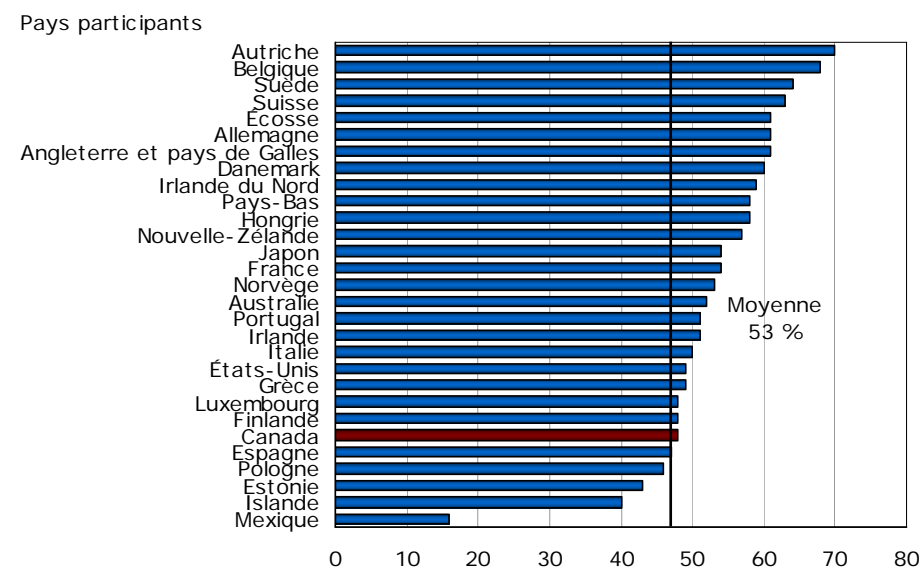
Les Canadiens ont signalé une plus faible proportion d'incidents de victimisation à la police comparativement à la moyenne des 30 pays ayant participé à l'EIVC

Les incidents de victimisation criminelle ne sont pas tous signalés à la police. Pour l'ensemble des pays participants, un peu plus de la moitié de la population (53 %) a déclaré un incident de victimisation à la police. Ce taux est fondé sur le signalement de cinq types d'infractions qui comprennent le vol dans une voiture, le vol de bicyclette, l'introduction par effraction, la tentative d'introduction par effraction et le vol de biens personnels. Toujours selon les données de l'EIVC, le Canada, au même titre que la Finlande et le Luxembourg, se situait dans les rangs inférieurs relativement au signalement d'un de ces incidents à la police (graphique 2). Affichant un taux sous la moyenne internationale, 48 % des victimes canadiennes avaient signalé à la police un tel incident criminel en 2004. L'Autriche et la Belgique ont enregistré les taux de signalement les plus élevés (70 % et 68 % respectivement) à l'échelle internationale. Les victimes vivant au Mexique étaient beaucoup moins susceptibles de signaler les incidents de victimisation à la police (16 %) que les victimes des autres pays participants. L'avant dernier taux de signalement à la police était affiché par l'Islande (40 %).



## Graphique 2

Comparativement à d'autres pays qui ont participé à l'EIVC, le Canada a enregistré un moins grand nombre d'incidents de victimisation signalés à la police, 2004-2005



**Notes :** Fondé sur les réponses des victimes d'au moins un des 5 types d'infractions (vol dans une voiture, vol de bicyclette, cambriolage, tentative de cambriolage et vol de biens personnels) l'année précédant l'enquête. De façon générale, les différences de moins de 4 points de pourcentage entre deux pays ne sont pas statistiquement significatives.

**Source :** Van Dijk, Jan, John Van Kesteren et Paul Smit, Tilburg University, UNICRI et ONUDC. 2007. *Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*.

Les résultats de l'EIVC ont démontré que malgré le fait que les Canadiens aient signalé une plus faible proportion d'incidents à la police, lorsqu'ils l'ont fait, ils étaient satisfaits de l'intervention policière. Dans les cas où les Canadiens avaient signalé des infractions de vol dans une voiture, de cambriolage ou de vol qualifié, ou encore, des infractions sexuelles ou des voies de fait, les deux tiers ont dit qu'ils étaient satisfaits de la façon dont avait répondu la police. Parallèlement, en 2004, 86 % des Canadiens de 16 ans et plus estimaient que la police fait un bon ou un excellent travail pour ce qui est de contrôler la criminalité dans leur quartier. Le Canada, comme la Finlande et les États-Unis, faisait partie des pays participant à l'EIVC où la population était la plus satisfaite du travail des policiers.

## Résumé

Le Canada ne s'est pas démarqué des autres pays qui ont participé à l'EIVC — les taux de victimisation criminelle se situaient tout près des moyennes internationales pour les 30 pays participants. Tout comme les populations des autres pays, les Canadiens ont surtout été victimes d'infractions contre leurs biens. Les taux de signalement à la police des incidents dont les Canadiens ont été victimes étaient inférieurs à la moyenne internationale. Or, il ressort des résultats que leur opinion face au travail des policiers en matière de criminalité est positive.

Bien que le Canada ait participé à chacun des cycles de l'EIVC, une enquête nationale sur la victimisation est également menée par Statistique Canada, sur une base quinquennale depuis 1988. L'Enquête sociale générale sur la victimisation, réalisée à plus grande échelle que l'EIVC, rejoint un échantillon de 25 000 répondants âgés de 15 ans et plus. L'enquête produit des statistiques plus détaillées sur les incidents de victimisation vécus par la population (fondé sur huit types d'infractions) ainsi que sur les tendances sur la victimisation. On y examine les facteurs de risque associés à la victimisation et les taux de déclaration à la police, et on évalue la crainte suscitée par la criminalité ainsi que les perceptions du public à l'égard de la criminalité et du système de justice pénale.

## Méthodes

L'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité est coordonnée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Les compagnies de sondage qui mènent l'enquête dans les différents pays sont sélectionnées par l'ONUDD. La collecte de données au Canada a été menée par la firme Léger Marketing, une compagnie de sondage basée à Montréal et membre de l'Association Gallup International. Le Canada a participé aux cinq cycles de l'enquête, alors que la Section de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice a pris en charge la coordination de cette enquête.

Au total, 2 000 personnes de 16 ans et plus ont été sélectionnées de façon aléatoire pour l'interview, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Toutes les interviews ont été menées par téléphone, en utilisant la méthode d'interview téléphonique assistée par ordinateur. La langue de l'interview était le français ou l'anglais. Un pré-test a été effectué les 22 et 23 septembre 2004. Par la suite, toutes les interviews initiales ainsi que les interviews de suivi ont été achevées entre le 24 septembre et le 30 octobre 2004.

Afin d'assurer un taux de réponse élevé et de tenir compte des préoccupations possibles des répondants à l'enquête, une ligne directe 1-800 basée au ministère de la Justice Canada a été mise en place. De plus, le Centre d'information de la police canadienne a informé les services de police de tout le Canada qu'une telle enquête était menée. Le taux de réponse à l'enquête a été de 60 %. Au Canada, 4 162 numéros de téléphone ont été composés dans le cadre de l'EIVC. Seulement 3 324 de ces numéros se sont avérés « pertinents ou admissibles »<sup>8</sup>. Parmi ceux-ci, 1 324 ont été des refus et 2 000 ont donné lieu à une interview achevée. Le taux de réponse est le résultat obtenu en divisant le nombre d'interviews achevées par le nombre de contacts admissibles.

## Limites des données

Il importe de noter que les données de l'EIVC sont des estimations. Elles sont fondées sur de l'information recueillie auprès d'une petite fraction de la population. La taille des échantillons variait entre 1 000 et un peu plus de 7 000 répondants (tableau 1). Un seul répondant peut représenter de 1 000 à plus de 200 000 personnes, selon le pays. Par conséquent, les données sont assujetties à des erreurs d'échantillonnage. L'ampleur des erreurs dépend d'un grand nombre de facteurs, y compris la taille de l'échantillon, le pourcentage observé et le niveau de confiance sélectionné. L'erreur d'échantillonnage pour l'EIVC, lorsqu'on utilise un intervalle de confiance de 90 %, est présentée au tableau 2.

Pour donner un exemple de la façon d'utiliser ce tableau, examinons le taux global de victimisation pour le Canada. Selon l'EIVC, 17,2 % des habitants ont été victimes d'un acte criminel en 2004. D'après ce tableau, pour un échantillon de 2 000 personnes en supposant un pourcentage observé de 20 %, l'erreur d'échantillonnage se situe à 1,5. Ainsi, l'intervalle de confiance de 90 % se situe entre 15,7 % et 18,7 % ( $17,2 \pm 1,5$ ). L'intervalle de confiance doit être interprété comme suit : si l'on tirait plusieurs échantillons de cette taille, chacun permettant d'établir un nouvel intervalle de confiance, dans 90 % des échantillons, l'intervalle de confiance comprendrait la vraie valeur de la population. Comme les résultats sont sujets à des erreurs d'échantillonnage, la différence entre certains chiffres n'est pas statistiquement significative.

8. Certains numéros n'étaient pas pertinents pour diverses raisons : ils n'existaient pas, il n'y avait pas de réponse, une barrière linguistique empêchait la réalisation de l'interview ou ils n'appartenaient pas à une ligne résidentielle.

## Tableaux de données

Tableau 1

Pays ayant participé au cycle de 2004-2005 de l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité et la taille de l'échantillon

Pays	Année de l'enquête	Échantillon
Luxembourg <sup>1</sup>	2005	800
États-Unis	2004	1 001
Bulgarie	2004	1 100
Estonie	2004	1 678
Angleterre et pays de Galles <sup>2</sup>	2005	1 775
Islande	2005	1 909
Danemark <sup>1</sup>	2005	1 984
Canada	2004	2 000
Nouvelle-Zélande	2004	2 000
Irlande du Nord	2005	2 002
Irlande <sup>1</sup>	2005	2 003
Autriche <sup>1</sup>	2005	2 004
Royaume-Uni <sup>1</sup>	2005	2 004
Pays-Bas <sup>1</sup>	2005	2 010
Écosse	2005	2 010
Portugal <sup>1</sup>	2005	2 011
Suède <sup>1</sup>	2005	2 012
Belgique <sup>1</sup>	2005	2 014
France <sup>1</sup>	2005	2 016
Grèce <sup>1</sup>	2005	2 020
Italie <sup>1</sup>	2005	2 023
Allemagne <sup>1</sup>	2005	2 025
Espagne <sup>1</sup>	2005	2 034
Japon	2004	2 086
Hongrie <sup>1</sup>	2005	2 103
Mexique	2004	2 116
Finlande <sup>1</sup>	2005	2 500
Suisse	2005	3 898
Norvège	2004	3 996
Pologne	2005	5 013
Australie	2004	7 001

1. Les données de ces pays proviennent de L'enquête européenne sur la criminalité & la sécurité (2005 EU ICS), Brussels, Gallup Europe.

2. Les données de l'Angleterre et pays de Galles sont extraites de l'échantillon du Royaume-Uni.

**Source :** Van Dijk, Jan, John Van Kesteren et Paul Smit, Tilburg University, UNICRI et ONUDC. 2007. *Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS.*

Tableau 2  
Erreur d'échantillonnage (avec un intervalle de confiance de 90 %)

Taille de l'échantillon	Pourcentage observé										
	2 98	5 95	10 90	15 85	20 80	25 75	30 70	35 65	40 60	45 55	50 50
	pourcentage										
25	4,6	7,2	9,9	11,8	13,2	15,2	15,1	15,7	16,1	16,4	16,5
50	3,3	5,1	7,0	8,3	9,3	10,7	10,7	11,1	11,4	11,6	11,6
100	2,3	3,6	4,9	5,9	6,6	7,6	7,5	7,9	8,1	8,2	8,2
200	1,6	2,5	3,5	4,2	4,7	5,4	5,3	5,6	5,7	5,8	5,8
300	1,3	2,1	2,9	3,4	3,8	4,4	4,4	4,5	4,7	4,7	4,8
400	1,2	1,8	2,5	2,9	3,3	3,8	3,8	3,9	4,0	4,1	4,1
500	1,0	1,6	2,2	2,6	2,9	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7	3,7
600	0,9	1,5	2,0	2,4	2,7	3,1	3,1	3,2	3,3	3,3	3,4
700	0,9	1,4	1,9	2,2	2,5	2,9	2,9	3,0	3,0	3,1	3,1
800	0,8	1,3	1,7	2,1	2,3	2,7	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9
900	0,8	1,2	1,6	2,0	2,2	2,5	2,5	2,6	2,7	2,7	2,7
1 000	0,7	1,1	1,6	1,9	2,1	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,6
1 200	0,7	1,0	1,4	1,7	1,9	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4
1 400	0,6	1,0	1,3	1,6	1,8	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2
1 600	0,6	0,9	1,2	1,5	1,6	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	2,1
1 800	0,5	0,8	1,2	1,4	1,6	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9
2 000	0,5	0,8	1,1	1,3	1,5	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8
3 000	0,4	0,7	0,9	1,1	1,2	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
4 000	0,4	0,6	0,8	0,9	1,0	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3
6 000	0,3	0,5	0,6	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1
8 000	0,3	0,4	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9

Source : Van Dijk, Jan, John Van Kesteren et Paul Smit, Tilburg University, UNICRI et ONUDC. 2007. *Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*.

## Référence

Van Dijk, Jan, John Van Kesteren et Paul Smit, Tilburg University, UNICRI et ONUDC. 2007. *Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*, La Haye, ministère de la Justice, WODC.